

Moustique tigre - Les bons gestes à adopter



Le moustique tigre est présent et actif dans tous les départements d'Île-de-France. Voici comment le signaler et éviter sa prolifération.

▼ Contenu

Aedes albopictus, est un moustique tropical plus connu sous le nom de "moustique tigre". Lorsqu'il pique une personne infectée par le virus Zika, de la dengue ou du chikungunya, il peut transmettre cette infection. Il est donc aussi important de bloquer le développement de ce moustique que de s'en protéger lorsqu'on est malade. Aucun cas de transmission de virus par ce moustique n'a été observé en région Île-de-France.

• **Prévenir la prolifération, c'est l'affaire de tous**

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques. En revanche, vous pouvez agir en éliminant ses lieux de repos et ses lieux de ponte par des gestes simples :

- Eliminer les eaux stagnantes, gîtes de ponte du moustique tigre ;
- S'assurer du bon écoulement des eaux pluviales de ses gouttières et espaces extérieurs,
- Mettre les objets en extérieur à l'abri de la pluie,
- Supprimer ou ensabler les soucoupes des pots de fleurs et jardinières,
- Entretenir les espaces verts, etc.

• **Signaler un moustique tigre**

Vous pensez avoir observé un moustique tigre ? Signalez-le ! L'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition sur le territoire. Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en place.

Pour pouvoir signaler la présence d'un moustique tigre aux autorités sanitaires, il faut disposer d'au moins un de ces deux éléments :

- une photo d'un moustique tigre ;
 - un moustique dans un état permettant son identification.
- Aucune identification ne sera possible si vous ne disposez pas de l'un ou de l'autre.

[Plateforme de signalement du moustique tigre](#)

► Liens utiles